

CHANSONS POPULAIRES DE LA BASSE-BRETAGNE

XLVII

Notre collaborateur et ami M. Luzel n'aura pas vu paraître cette chanson. Il est mort le 25 février, à Quimper, déjà chargé d'âge (1), mais sa robuste vieillesse semblait promettre encore de longues années. M. Le Braz a dit sur sa tombe, en termes pleins de sentiment et de poésie, ce que la patrie bretonne perdait dans un de ses fils les plus dévoués et les plus fidèles aux vieilles traditions. « Que cette terre de Bretagne, a dit en terminant M. Le Braz, parcourue par vous, durant tant d'années, jusqu'en ses moindres recoins, soit légère et douce à votre dépouille mortelle ! Au ciel qui flotte audessus, fait de sérénité délicate ou de saine tristesse, le meilleur de votre âme restera à jamais mêlé. Nous l'y respirerons parmi les parfums des landes cornouaillaises et le souffle salubre de la mer. Vous cependant, ô le plus simple et le plus laborieux des hommes, jouissez de la paix du grand repos ! »

Le cadre de notre revue qui est d'ordre strictement scientifique ne comporte ni Chronique ni Nécrologie : nous n'aurions donc pas eu, sans l'article qui suit, l'occasion de dire notre perte. Nous avons plusieurs fois, et avec quelques détails, parlé de l'œuvre littéraire de M. Luzel dans le domaine du folk-lore (2). Peut-être, si nous en avions le loisir et la place, raconterions-nous d'une façon plus générale l'histoire des études du folk-lore dans la Bretagne contemporaine, avec nos amis disparus, Le Men, Sauvê et Luzel. Nous disons « la Bretagne contemporaine », mais c'est déjà la Bretagne d'hier : elle n'est plus contemporaine que dans nos souvenirs !

Avec douleur nous disons adieu à cet homme de bien, simple et droit, ami de la poésie et de la tradition du peuple breton : il a travaillé jusqu'au dernier jour à nous ramasser et à nous accroître ce trésor de légendes que le vulgaire dédaigne, aujourd'hui, mais qui ont fait la joie ou le contentement de bien des générations : et il nous a transmis ces contes et ces chansons avec une sincérité et une simplicité littéraires qui ont pu paraître une critique pour ceux qui l'ont précédé, mais qui, — nous l'espérons du moins, — seront un modèle pour ceux qui viendront après lui.

H. G.

Le Maréchal Misérable (3).

(Ar Marechal Maleüruz)

Mar plich ganeoc'h a selaoufet haç a clevfet cana
Eur c'hantic spirituel, a zo grêt er bloaz-ma,
'Zo grêt d'eur maleüruz gant Satan goneet,
Marichal en he etat, me ho ped intentet.

Eun dez hec'h antreas, hac hen mezu, 'n he c'hovel,
Ha gant-han en he zorn eur grucifi santel.
Hi zeurel ra d'ann douar, heb donet da respecti
Ann imach caer, adorabl, pehini 'zo en-hi.

Pa wele ar maleüruz penaoz na dorre ket,
Hi zolas bars ar forniers, 'wit ma vije fontet :
Mes caer hen deveus c'houeza, caer hen eus attiza,
Ar grucifi santel na deu ket da fonta.

(1) François-Marie Luzel était né dans la commune de Plouaret (Côtes-du-Nord), le 6 juin 1821.

(2) Voir *Mélusine*, t. III, col. 474, et t. V, col. 213.

(3) *Maleüruz* a, ici, le sens de criminel, sacrilège, misérable, dans la mauvaise acception du mot.

Pa welas ar maleüruz penaoz na fonte ket,
Hi laca war ann anneau, 'wit donet d'hi filad ;
Hi laca war ann anneau, ha setu-han da bilad :
Kerlies tol a scoë a tilamme ar goad !

He gamarad oa gant-han, pa welas kement-man,
Gant eston ha gant spont a lavaras d'ezhan :
— « Hola ! hola ! ma mignon, awalc'h at eus-te grêt !
» Eun de 'vi punisset, na pa teus meritet. »

N'oa ket he c'hir gant-han oh nann peurlavaret,
Glao ha curun ha dared ractal a zo savet,
Ken a deue ann dud euz ar vilajenno
Da iliz ho farrez, da bedi ann Aotro.

Pa oant tremen ar c'hovel, ho deus bet remerquet
Penaoz oa ar maleüruz oc'h ober he dorfed.
Neuze eo bet arretet ha casset d'ar prison,
Ha grêt d'ezhan he brocès, gant sujet ha raison.

Ar gwasas suppliço ouffe den da gompren :
Da gentan oe tennet he deod diouz he benn,
Hag eur gosteen bep heur d'ezhan 'vije torret,
Hac, epad ma padjont, eun ivinn bep heur tennet.

— « Ar gwasas suppliço a oufeac'h oberr d'inn,
» Ve ober eun tantad tân ha donet d'am dewinn,
» Ha neuze, goude ma vinn gant ann tân braz dewet,
» 'M eus c'hoant a ve ma ludu gant ann avel guentet. »

A-benn tri dez goude, ez eo bet apparisset,
Ha neuze d'hi gamarad'velhenn hen ens laret :
— « Benediction Doue d'as heuillo, camarad,
» Antreet on er joiao, bet am eus ar pardon. »

Traduction.

S'il vous plait, vous écouterez et vous entendrez
chanter — un cantique spirituel, fait l'année présente —
fait à un misérable gagné par Satan, — maréchal de
son état, comprenez bien, je vous prie.

Un jour il entra, ivre, dans sa forge, — tenant à la
main un saint crucifix. — Il le jeta à terre, sans respect —
pour l'image belle, adorable, qui s'y trouve.

Le misérable, voyant qu'elle ne se brisait pas, — la
jeta (alors) dans la fournaise, pour la fondre : — mais
il avait beau souffler et attiser le feu, — le saint crucifix
ne fondait pas.

Le misérable, voyant qu'il ne fondait pas, — le met
sur son enclume, pour le battre ; — il le place sur son
enclume et se met à le battre : — à chaque coup qu'il
frappait, le sang en jaillissait.

Son camarade, qui l'assistait, en voyant ceci, — saisi
d'étonnement et de frayeur, lui dit : — « Hola ! hola !
mon ami, tu en as fait assez ! — Un jour, tu seras
puni, comme tu l'as mérité ! »

Il n'avait pas fini de parler — que pluie, tonnerre,
éclaircies survinrent aussitôt, — si bien que les habitants
des villages accouraient — à l'église de leur paroisse,
pour implorer le Seigneur.

Comme ils passaient devant la forge, ils remarquèrent
— le misérable qui accomplissait son crime. — Alors,
on l'a arrêté, on l'a conduit en prison, — et on lui a
fait son procès, comme de juste et de raison.

Les pires supplices qu'on puisse s'imaginer : — d'abord
on lui arracha la langue de la tête, — puis, une côte

par heure lui fut brisée, — et, pendant qu'ils durèrent, un ongle par heure lui fut arraché.

— « Les pires supplices (dit-il) que vous puissiez me faire souffrir, — ce serait de construire un bûcher et de m'y brûler, — puis, quand je serai consumé par le feu, — je veux que mes cendres soient jetées au vent. »

Trois jours après, il apparut — et parla de la sorte à son camarade : — « Que la bénédiction de Dieu te suive, camarade ! — Je suis entré dans les joies (au paradis), j'ai obtenu pardon ! »

Ces deux derniers vers ne riment pas, en breton, et me paraissent altérés, et semblent une interpolation. Il serait plus logique que le maréchal, apparaissant après sa mort, parlât de damnation plutôt que de pardon, et se donnât en exemple aux pécheurs. Peut-être pourtant que pour le chanteur de cette version le supplice du maréchal avait été une expiation suffisante qui avait racheté son âme.

F.-M. LUZEL.

M. Luzel, n'ayant pas vu l'épreuve de cette chanson, n'a pu ajouter, comme il l'aurait fait, l'indication de provenance qu'il a oubliée sur son manuscrit.

Sur l'observation finale de M. Luzel, M. Ernault (à qui j'ai communiqué l'épreuve de cette chanson) fait la remarque suivante :

« Je ne vois pas de raison grave de suspecter les » deux vers de la fin. *Camarad* a pu facilement y prendre » la place de *ma mignon*, qu'on trouve à la strophe 5. » L'avant-dernier couplet témoigne assez des sentiments » de repentir du malheureux, qui d'ailleurs a en le » temps, avant son apparition, de passer par le purgatoire. Je suis plus choqué de le voir parler sans » langue, cette circonstance merveilleuse n'étant justifiée en aucune façon (cf. *Barzaz Breiz* 122). Ceci » ferait penser que les deux strophes finales ont été » ajoutées après coup, dans un but d'édification. Peut-être le héros de la chanson était-il à l'origine un juif ; » l'arrachement de la langue pouvait punir des blasphèmes qui auront été supprimés ensuite. »

H. G.

XLVIII.

Marie.

1. — Debonjour d'eoc'h, va mestrez ker.
— A joa dec'hui, va chervicher.
— E man deud an amzer dija
Ma rankomp ober pe freuza ;
2. E man deud dija an anzer
Ma rankomp ober pe lezel.
— Mar deo demizi a fell d'eoc'h,
Den iaouank, ne zezezin ked deoc'h ;
3. Me meus choazet (1) evid briet
An hini en deus krouet ar bed,
An hini a neus krouet ar bed man
Ag a rer Doue a nezan !
4. A zo maro evid omp oll
Da vired na hañ den da goll.
Pa edon en iliz en orezon
Em boue eur revelation :

(1) Le texte porte *c'hoazet*.

5. E voe gant eun ell din lavaret
Moned d'ar gouent, lezel ar bed,
Monet d'ar gouent da leanez
Lezel souziou ar bed a gostez.
6. — Er gouent ma viot leanez
Grid ma vezin abbad, va mestrez ;
Dindan eur vantel a plederi
Eur beleg evid on eureuji.
7. Va mestrez, a ben eur penad dervez
A neuz ni ambuzet assamblez
A toud ez int amzer kollet
Mar de guir ar pezh a leret.
8. — Mar o c'heus, den iaouank, amzer gollet,
Eo just e veec'h rekompanset ;
Me pedo Doue deis a noz
Wit nem velimp er baradoz.
9. — Didostait aman, va mestrez,
M'ho hambrassin hoas evid eur vech ;
Deud din eur pok da kimiada
Evid ar c'himiad diveza.
10. — Dellit va dorn ma kimiadimp,
Evid dam bizaj ne bokot mui ;
Ne bokot james d'am bizach :
Echu amzer ar vignonach.
11. — Dallit, va mestrez, eun diamant
A roan me deoc'hu a bresant ;
Lakit-ti var o dorn deo,
Walen Doue or c'honduo.
12. — O sallokras sur, den iaouank,
Ne meus ked affer o diamant ;
Ar walen deus a zorn Doue
Zo en tre zomp-ni noz a de ! —
13. Mar fel deoc'h gouzoud a klevet
Gant piou ar zoun kompozet,
An troue Kolliou a Blougerne
En doa e c'hompozet varlene.

Traduction.

1. Bonjour à vous, ma chère maîtresse. — Et joie à vous, mon serviteur. — Le moment est venu désormais où nous devons conclure ou rompre ; 2. Le moment est désormais venu où nous devons conclure ou y renoncer. — Si c'est le mariage que vous voulez, jeune homme, je ne me marierai pas à vous ; 3. J'ai choisi pour époux celui qui a créé le monde ; celui qui a créé ce monde-ci et qu'on appelle Dieu ! 4. Celui qui est mort pour nous tous, pour empêcher qu'aucun homme se perde. Quand j'étais à l'église en prière, j'eus une révélation : 5. Il me fut dit par un ange d'aller au couvent, de laisser le monde ; d'aller au couvent me faire religieuse, de laisser les soucis du monde de côté.
6. — Au couvent où vous serez religieuse faites que je sois abbé, ma maîtresse ; sous le voile des époux, avec un prêtre pour nous unir. 7. Ma maîtresse, voilà plus d'un jour que nous avons passé ensemble, et tout cela est du temps perdu, si ce que vous dites est vrai.
8. — Si vous avez, jeune homme, perdu du temps, il est juste que vous soyez dédommagé ; je prierai Dieu jour et nuit que nous nous voyions au paradis. 9. —